



Des difficultés financières vous préoccupent ? Vous ne pouvez plus faire face à vos dettes ?

Le S.R.M.D. est une association, réglementée par le chapitre XII de la loi du 07/08/1976, (loi organique des C.P.A.S.) et regroupe, actuellement, 8 C.P.A.S., à savoir ceux des communes de Burdinne, Crisnée, Faimés, Fexhe-le-Haut-Clocher, Donceel, Geer, Verlaine et Wasseiges.

Trois médiatrices de dettes, Mesdames BOURGUIGNON, DRIESSEN et GILLET, y accueillent les personnes qui se trouvent en situation de surendettement.

Le travailleur social chargé de la médiation de dettes a pour mission de venir en aide de manière préventive ou curative aux personnes surendettées.

Il recherchera les moyens d'établir une médiation équilibrée, satisfaisante pour les créanciers et stimulante pour les débiteurs tout en privilégiant une vie conforme à la dignité humaine.

Son travail s'effectue en étroite collaboration avec les assistants sociaux des 8 C.P.A.S. associés.

Quels sont les objectifs poursuivis ?

- Prévention,
- Guidance,
- Médiation.

Que pouvez-vous attendre du service ?

- Encadrement social,
- Analyse budgétaire,
- Etablissement de modalités de remboursement.

Une permanence régulière est organisée dans chaque C.P.A.S. et des visites à domicile sont toujours possibles sur demande. Des projets relatifs à la prévention au surendettement sont actuellement en cours.

Le service est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h00

Information utile : Service Rural de Médiation de Dettes en Hesbaye

Rue de l'Eglise, n° 5
4317 FAIMES (Celles)
Tél. : 019/58 85 63
Fax : 019/69 73 57
e-mail : srmd.faimes@skynet.be

Permanence d'accueil : au S.R.M.D. : chaque lundi et jeudi, de 08h30 à 12h00.

Président du Conseil d'Administration : Monsieur Jean-Luc LUYTEN, Président du C.P.A.S. de Fexhe LHC